



LES CONSIGNES À RESPECTER POUR ÊTRE COLLECTÉ

- Les branches ne doivent pas excéder 1 m et doivent être mises en fagot lié avec de la ficelle naturelle
- Les déchets de jardin doivent être déposés dans des types de contenants adaptés à la collecte
- Les déchets de jardin doivent être sortis la veille au soir
- Le volume de dépôt autorisé est de 2m³ par foyer et par collecte

Pour rappel, si vous déposez vos déchets de jardin après le passage du camion, aucun rattrapage ne pourra être effectué.



CONTENANTS POUR ÊTRE COLLECTÉ



CONTENANTS À USAGE UNIQUE

- Sac en papier compostable (Kraft)
- Caisse carton brune

CONTENANTS RÉUTILISABLES

- Sac de jardin réutilisable
- Poubelle ronde et tonneau équipés de poignées
- Seau, bassine et caissette



DÉCHETS ACCEPTÉS

- Tonte de pelouse
- Fleurs fanées
- Feuilles d'arbres et d'arbustes
- Tailles de branches d'arbres et d'arbustes n'excédant pas 1m de long



CONTENANTS INTERDITS

- Sac poubelle en plastique
- Bac de collecte des ordures ménagères, du tri et du verre
- Contenant sans poignées
- Big bag



DÉCHETS INTERDITS

- Déchets alimentaires
- Tous types de contenant (jardinières, pot de fleurs, ...)
- Souches
- Contenants type sac poubelle en plastique
- Tous les déchets non-végétaux

LES ERREURS À ÉVITER



LES INTERDITS



Sac plastique



Bac de collecte



Vrac



Big Bag



Contenant sans poignée



Souches



Autres déchets : terre, briques, gravats, ...



Chers usagers, lors des premières collectes en porte-à-porte des déchets de jardin, les équipes techniques ont constaté plusieurs erreurs entraînant un refus de collecte ...